

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES :

L'ASSOCIATION COACTIS SANTE MET EN LUMIÈRE LES FREINS ET LES OUTILS
À L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

À l'occasion de la Journée Internationale des personnes handicapées,
le 3 décembre, l'association CoActis Santé souhaite mettre en lumière les difficultés
d'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

RENONCEMENT AUX SOINS, RETARD DE DIAGNOSTIC OU DE PRISE EN CHARGE :

20 % des personnes en situation de handicap déclarent n'avoir pas pu être soignées².

L'association CoActis Santé s'engage pour favoriser l'accès aux soins des personnes
en situation de handicap dans les structures de droit commun et pour outiller
les soignants dans l'accueil, la prise en charge et l'orientation des patients.



Les personnes vivant avec un handicap ont les mêmes droits en santé que tous les autres citoyens.
Pour autant, la réalité aujourd'hui est toute autre :

- Seules **44 % des personnes en fauteuil roulant** ont accès à des soins dentaires contre **56 % en population générale¹**
- **Près de 40 % des femmes déclarant des limitations cognitives** ont recours à des soins gynécologiques contre **49 % en population générale¹**
- Selon les derniers chiffres du baromètre Handifaction, **20 % des répondants, tous en situation de handicap, déclarent n'avoir pas pu être soignés²**

Les difficultés de communication entre le soignant et le patient constituent un des principaux obstacles à leur accès aux soins et leur bonne prise en charge.

La communication soignant-soigné :

la clé de voûte d'une bonne alliance thérapeutique sur la durée

Cette communication est parfois difficile avec *les personnes présentant des difficultés de compréhension ou d'expression*, en situation de handicap ou non. Aussi des outils de communication adaptés sont-ils indispensables pour préparer les consultations en amont et lever les peurs. Dans cette perspective, les aidants ont un rôle clé à jouer lorsque la personne accompagnée nécessite une aide à la communication, par exemple en cas de handicap intellectuel ou cognitif.

Ils connaissent les spécificités de la personne et doivent être associés aux consultations autant que possible et considérés comme des facilitateurs entre le soignant et le soigné. La sensibilisation à cette problématique, du bon sens et des outils pratiques peuvent lever bien des obstacles.



Faire tomber un à un les freins à l'accès aux soins des personnes en situation de handicap :

HANDI
CONNECT.fr

Tel est l'objectif de l'association CoActis Santé, engagée depuis 10 ans.

Sa mission s'incarne dans deux outils, **SantéBD.org** et **HandiConnect.fr**, dédiés aux soignants, aux patients et à leurs aidants. **Co-construits avec une centaine d'acteurs de la santé et du handicap**, ils sont en accès libre sur internet :

• **SantéBD.org** : une boîte à outils pédagogiques pour comprendre et expliquer la santé avec des images et des mots simples. Bandes-dessinées personnalisables pour enfants et adultes, posters, vidéos et banque d'images : SantéBD facilite la préparation des rendez-vous médicaux, l'acceptation des soins, la compréhension des messages de prévention et le dialogue entre le patient et le soignant.

« SantéBD permet de préparer le patient à un examen ou un soin à venir afin qu'il comprenne et qu'il ait moins peur, en particulier pour les soins dentaires et gynécologiques vécus comme intrusifs ou pour l'IRM qui peut être anxiogène. Au final, les soins se passent mieux, le suivi est plus régulier et implique davantage le patient et sa famille ou son aidant. SantéBD rend possible des consultations qui ne l'étaient pas »

Pauline d'Orgeval, co-fondatrice et présidente de l'association CoActis Santé.

• **HandiConnect.fr** : un site ressource dédié aux professionnels de santé pour les aider dans leur pratique quotidienne auprès des patients en situation de handicap. On y trouve des fiches conseils, un annuaire des formations existantes en France et la possibilité de poser des questions face à une situation de soin spécifique au handicap.

« Les professionnels de santé sont parfois démunis face à des patients en situation de handicap. Il faut mieux les accompagner afin qu'ils retrouvent des conditions de sérénité. »

Dr Philippe Denormandie, co-président du Comité scientifique, éthique et pédagogique de CoActis Santé.

Depuis 2010, l'association **CoActis Santé** s'engage pour une accessibilité effective à la santé et aux soins des personnes vulnérables et/ou situation de handicap. Les travaux de CoActis Santé concernent tous types de handicap : moteur, mental, psychique, ou sensoriel. CoActis Santé fédère une centaine de partenaires du monde institutionnel, associatif et sanitaire. Ensemble, ils co-construisent des outils en libre accès qui facilitent la préparation des rendez-vous médicaux, l'acceptation des soins et le dialogue avec les professionnels de santé : **SantéBD.org** et **HandiConnect.fr**.

CoActis Santé est membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et bénéficie du soutien des acteurs publics suivants : Santé Publique France, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) et des Agences Régionales de Santé (Auvergne-Rhône-Alpes, Guadeloupe-Saint-Barthélemy-Saint Martin, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie).

¹Rapport « L'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité » - Dr Philippe Denormandie et Marianne Cornu-Pauchet - juillet 2018 - ²D'après les chiffres du baromètre Handifaction du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021 - 72 198 répondants en situation de handicap <https://www.handifaction.fr/>

www.coactis-sante.fr

LES OUTILS EN LIGNE
sur www.santebd.org et www.handiconnect.fr.